



COMMISSION RÉGIONALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

PV 114 du 09/09/2024

Membres présents :

Muriel HIGHT, Richard MONTGENIE, Albert DARNAL, Rina LONG, Driss ES SADDIKY, Mario FELIX,

PROGRAMMATION COUPE DE FRANCE

Vu la disponibilité des stades mis à la disposition des clubs par les mairies,

Il résulte de l'article 6.2 : « Jusqu'au 6ème tour inclus, les ligues régionales définissent les règles applicables au choix des installations sportives en incluant le principe suivant : si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant. A défaut, la règle du premier tiré est applicable.

En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés, le club exempt au tour précédent doit systématiquement être considéré comme ayant reçu audit tour précédent. »

Vu le tableau du tirage au sort et Conformément à l'article 6.2

La commission décide de déclarer les clubs suivant « clubs recevant » : Loyola OC, Aigle d'Or de Mana
Les matchs sont programmés de la façon suivante,

4eme Tour

Date	Heure	Nom de l'installation	Equipe recevante	Equipe visiteuse	No match
sam 14 sept 24	15:45		Aigle d'Or de Mana	R.C. Maroni	29441043
mer 18 sept 24	20:00	STADE E. LAMA	A.S.C. Remire	A.S. Et. Matoury	29441039
sam 21 sept 24	15:45	STADE BOIS CHAUDAT	Kourou F.C.	Le Geldar De Kourou	29441044
sam 21 sept 24	15:45	ANNEXE STADE D. SINAI	A.J. St Georges	F.C. Charvein	29441036
sam 21 sept 24	15:45	STADE E. LAMA 2	A.S.C. Armire	Cosma Foot	29441038
sam 21 sept 24	15:45	STADE E. LAMA	A.S.J.M.	Dynamo De Soula	29441037
dim 22 sept 24	15:45	STADE E. LAMA 2	Loyola O.C	A.S.C. Karib	29441040

En attente de la décision de la CRSLC

4eme Tour

Date	Heure	Nom de l'installation	Equipe recevante	Equipe visiteuse	No match
			C.S.C. De Cayenne	S.C. Kourou	29441042

Secrétaire de séance
R. MONTGENIE

Président de Séance
A. DARNAL